

L'Arbre qui marche, le festival qui ne titube pas

Publié le 11/08/2017



209 bénévoles et 34 organisateurs travaillent pour que l'Arbre qui marche soit un succès, comme les années précédentes. |

Emilio Meslet.

Pour sa septième édition, l'éco-festival déploie ses branches au château de Danne et démarre la semaine prochaine.

Le rendez-vous

Ici, il n'y a ni tireuse à bière, ni coteaux du Layon. Pour sa septième édition et la deuxième dans le Haut-Anjou, l'éco-festival l'Arbre qui marche continue sur sa lancée.

L'arbre marche, mais il marche droit car l'alcool y est interdit. À la buvette, le thé tchaï et le bissap, une infusion d'hibiscus, ont remplacé les bouteilles de spiritueux. « **Un festival sans alcool, ça suscite de la curiosité, voire de l'incompréhension. Mais plutôt que de retirer quelque chose à l'événement, ça lui apporte un plus** », justifie Corentin Tropée, « **boulangier dans la vraie vie** » et président du festival.

Un Suisse à pied, une Parisienne à vélo

En 2016, c'est Vergennes qui avait accueilli les 2 000 festivaliers. Cette année, tout ce petit monde

se retrouvera vingt-neuf kilomètres plus loin, dans le domaine du château de Danne, à Saint-Martin-du-Bois. C'est un peu un choc des cultures entre le faste du manoir et l'ambiance hippie des années 1970. **« On veut conserver un festival à taille humaine. Au-delà de 3 000 personnes, c'est compliqué de croiser deux fois les mêmes par hasard. »**

En ce jeudi matin, à huit jours du début du festival, des tentes sont déjà plantées malgré le mauvais temps. La plus grande des trois scènes, prêtée par le parc exposition de Segré est aussi sur pied, au milieu de la prairie de 5 ha, face au château. Un Suisse est déjà arrivé, à pied depuis les Deux-Sèvres et une habituée, Parisienne, enfourchera bientôt son vélo pour rejoindre le festival.

En ce moment même, l'organisation bat son plein pour le dixième anniversaire de l'association - le festival n'a eu lieu que sept années sur ses dix ans d'existence, à cause des déménagements des Côtes-d'Armor au Finistère, puis dans le Maine-et-Loire. Tout doit être prêt pour vendredi prochain, à midi, heure à laquelle les mélomanes pourront entrer.

Au programme, trois soirs de concerts de musique du monde (voir ci-contre). Dans la journée, le festival propose des conférences sur la permaculture, un mode de production naturel, et l'éducation, ainsi qu'une cinquantaine d'ateliers par jour. Musique, danse, yoga, éveil corporatif, environnement, communication non violente, rien n'est laissé de côté pour faire participer tous les « fest-acteurs ». Et visiblement, ça marche ! **« On s'appuie sur un public d'habitues. »** Mais pour un festival qui se veut local, toucher les alentours **« c'est important »**. C'est chose faite avec le marché de producteurs du coin pour nourrir toutes les bouches.

De l'électricité à l'huile de friture

Les festivaliers sculpteront les pierres et le bois, peindront une grande fresque collective, mettront bout à bout des branches et des cailloux pour former des mandalas dans le cadre d'activités créatives.

L'édition 2017 reste donc fidèle à la philosophie de départ : **« Créer des ponts entre culture et écologie »**. Dans une logique de développement durable, l'éco-festival veut dépenser 1/5 € de moins que l'année dernière. Le budget passe donc de 100 000 à 80 000 €. **« On fonctionne beaucoup par le troc, la récupération, l'échange de service. »**

Côté énergie, les économies sont de rigueur. Des toilettes sèches, faites main, et le tri des déchets seront incontournables pour les festivaliers. Des panneaux solaires et un groupe électrogène à l'huile de friture sont prévus pour alimenter le festival en électricité pendant trois jours.

L'Arbre qui marche s'inspire directement de son grand frère, le festival Le rêve de l'aborigène, à Saint-Généroux (Deux-Sèvres), qui célèbre le peuple indigène d'Australie. Sans alcool lui aussi.

Du vendredi 18 au dimanche 20 août, château de Danne, à Saint-Martin-du-Bois.

Tarifs: 40 € les 3 jours, 20 € la journée. Site internet : <http://www.larbrequimarche.asso.fr/>